

UN ALESTES NOUVEAU DU BASSIN DU NIGER
ALESTES CAROLINAE n. sp. (PISCES, CHARACIDAE)

par

D. PAUGY et C. LEVEQUE (1)

RÉSUMÉ. — *Alestes carolinae* n. sp., nouvelle espèce du bassin du Haut Niger est décrite. Elle se rapproche par ses caractères méristiques et morphologiques d'*A. imberi* et d'*A. nigricauda*.

ABSTRACT. — *Alestes carolinae* n. sp., a new species from the Upper Niger is described. It is allied by its meristic and morphological characters to *A. imberi* and *A. nigricauda*.

Au cours d'une mission effectuée en Guinée dans le cadre d'un projet O.M.S. de lutte contre l'onchocercose en Afrique de l'ouest, des pêches au filet maillant ont été faites dans le Niandan, affluent du haut Niger. Elles ont permis de capturer en abondance un petit *Alestes* très voisin de *A. imberi*, dont il se différencie cependant par la coloration et que nous appellerons *A. carolinae*.

Exemplaires examinés.

Holotype : mâle de 92 mm de longueur standard, capturé dans le Niandan à Niandan (République Populaire de Guinée) le 5/05/1980 (Lévêque et Paugy coll.).
Déposé au M.N.H.N. de Paris : 1980 - 1522.

Paratypes : 7 femelles de 83-104 mm de L.S. et 5 mâles de 80-103 mm de L.S.
Même origine. Déposés au M.N.H.N. de Paris : 1980 - 1523.

Description

Les différentes mesures ont été effectuées suivant les normes définies par Daget (1954) lors de son étude des poissons du Niger supérieur.

Les données relatives à l'holotype sont indiquées en premier. Elles sont suivies, entre parenthèses, des limites de variation de la série des types.

(1) Hydrobiologistes ORSTOM - Laboratoire d'Ichtyologie Générale et Appliquée - Muséum National d'Histoire Naturelle, 43, rue Cuvier, 75231 PARIS Cedex 05.

Fonds Documentaire ORSTOM

Cote: B 13664 Ex: 1

Fonds Documentaire ORSTOM



010013664

Longueur standard/hauteur du corps	: 2,90 (2,83 – 3,01)
Longueur standard/longueur de la tête	: 4,16 (3,69 – 4,16)
Longueur standard/longueur prédorsale	: 1,99 (1,91 – 2,09)
Longueur standard/longueur prépectorale	: 5,03 (4,05 – 5,03)
Longueur standard/longueur préventrale	: 2,16 (1,99 – 2,17)
Longueur standard/longueur préanale	: 1,37 (1,29 – 1,42)
Longueur tête/largeur tête	: 1,66 (1,66 – 1,93)
Longueur pédoncule caudal/hauteur péd. caud.	: 1,05 (0,98 – 1,17)

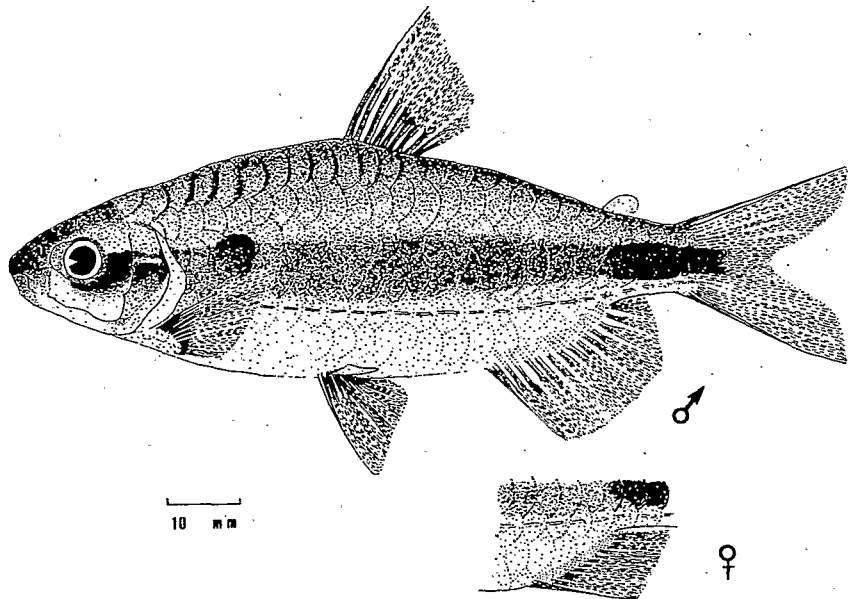


Fig. 1. — Holotype d'*Alestes carolinae* n. sp.

Nageoires :

Dorsale : II-8, insérée au milieu du corps, au-dessus ou juste en arrière des ventrales.

Pectorales : I-14, insérées en avant du bord postérieur de l'opercule.

Ventrales : I-8, insérées au milieu du corps.

Anale : III-13 (III- $\frac{12}{3}$, $\frac{13}{10}$) (1), présentant le dimorphisme sexuel commun à de nombreux *Alestes* (fig. 1).

Dentition :

— le maxillaire comporte 8 dents externes polycuspides et 8 dents internes molariformes excavées à cuspides latérales.

— la mandibule possède 8 dents externes polycuspides et 2 dents internes coniques.

(1) Les deux derniers rayons branchus portés par un seul bascoste n'ont été comptés que pour

Écailles :

— formule générale : $4 \frac{1}{2} / 26 / 3 \frac{1}{2}$ ($4 \frac{1}{2} / 24-26 / 3 \frac{1}{2}$)

— en ligne latérale : 26 ($\frac{24}{5}, \frac{25}{6}, \frac{26}{1}$).

Branchiospines : 20 à 21 en bas du premier arc branchial, y compris celle qui est située à l'articulation.

Coloration : le corps est argenté avec le dos plus sombre et le ventre plus clair. Typiquement, tous les individus possèdent une bande foncée assez large (2 écailles) sur toute la longueur du corps. En outre, il existe une tache humérale noire, ainsi qu'une bande précaudale noire, très prononcée, s'étendant en partie sur la nageoire caudale. Enfin, on peut noter en arrière des yeux une bande operculaire sombre. Les nageoires sont, sur le vivant, de couleur jaune pâle. Notons enfin que la bande longitudinale noire sur le corps reste plus prononcée chez les mâles que chez les femelles après conservation dans le formol.

Affinités : par l'allure générale et les caractères examinés, les individus capturés dans le Niandan ressemblent à *A. imberi*. Cependant, ils en diffèrent par la coloration de leurs nageoires et surtout par l'existence de la bande longitudinale noire et par la forme de la tache précaudale qui est moins large (toute la hauteur du pédoncule caudal chez *A. imberi*) et plus allongée. *A. carolinae* ressemble également à *A. nigricauda* Thys van den Audenaerde, 1974, connu seulement du Nipoué, mais ce dernier se distingue par l'absence de bande noire longitudinale et par une coloration très noire du bord postérieur de la nageoire caudale.

Discussion

On sait qu'une même espèce vivant dans des bassins différents, voire, pour une même rivière, dans des biotopes distincts, peut présenter des variations phénotypiques. Cependant le Nipoué représente en Afrique de l'ouest la limite occidentale de l'aire de répartition d'*A. imberi* qui n'a été observé que dans les bassins côtiers et serait absent des grands bassins sahélo-soudaniens d'où il n'a jamais été signalé, exception faite d'un individu du Niandan que Daget (1954) rapporte avec réserves à *A. imberi*. Il s'agit d'un individu juvénile (MNHN 1961-140) de 40 mm de L.S., dont les caractères sont identiques à ceux d'*A. carolinae*, mais sur lequel la bande longitudinale noire n'est pas très marquée.

Au cours des pêches expérimentales réalisées dans d'autres affluents guinéens du Niger, nous n'avons pas retrouvé *A. carolinae* qui paraît donc isolé géographiquement. Une seule autre espèce d'*Alestes* a été trouvée jusqu'à présent dans le Niandan (*A. macrolepidotus*), ce qui exclut que l'on ait affaire à un hybride, d'autant qu'une soixantaine d'individus ont été capturés.

Les caractères méristiques et morphologiques d'*A. carolinae* sont incontestablement proches de ceux d'*A. imberi*. Cependant la livrée, caractérisée par une bande longitudinale sombre et une tache caudale lancéiforme noire, nous paraît justifier une séparation spécifique. Cette coloration se conserve sur les poissons formolés.

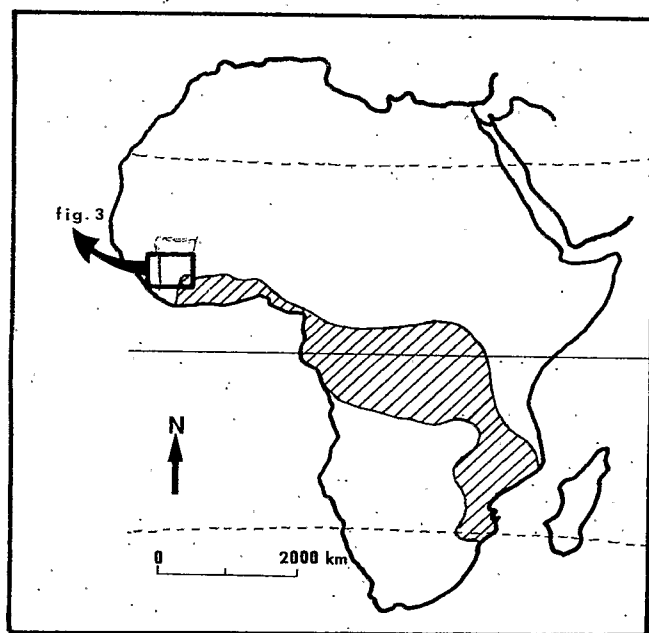


Fig. 2. — Distribution géographique d'*Alestes imberi*.

A. carolinae paraît constituer une population isolée géographiquement, en dehors des limites de distribution connues d'*A. imberi*. Il est donc probable que ces deux espèces ont évolué différemment, si tant est que leur origine soit commune.

La répartition géographique d'*A. imberi* est très étendue (fig. 2) (Paugy, 1980) et l'étude des différentes populations a mis en évidence l'existence de formes assez distinctes de la description originale. Il est vraisemblable qu'une révision d'ensemble permettra de distinguer plusieurs formes géographiques, voire d'autres espèces à l'intérieur de ce complexe. A l'heure actuelle, *A. nigricauda* et *A. carolinae* ont été identifiés, à la limite de répartition d'*A. imberi* (fig. 3). Chacune de ces deux espèces semble endémique dans un bassin, mais si *A. carolinae* est allopatrique d'*A. imberi* dans le Niandan, *A. nigricauda* est sympatrique dans le Nipoué (Paugy, 1980). Dans ce dernier bassin, la coexistence des deux espèces peut être attribuée à certaines différences biologiques, notamment en ce qui concerne la période de reproduction (Paugy, 1980).

RÉFÉRENCES

- DAGET J., 1954. — Les poissons du Niger supérieur. *Mém. Inst. Fr. Afr. noire*, 36 : 391 p.
 PAUGY D., 1980. — Biologie et écologie des *Alestes imberi* (Pisces, Characidae) des rivières de Côte d'Ivoire. Comparaison méristique avec *A. nigricauda*. *Cah. ORSTOM, (Hydrobiol.)*, 13 (3-4) : 129-141.
 THYS van den AUDENAERDE D.F.E., 1974. — Description d'une nouvelle espèce d'*Alestes* de la rivière Cess (Côte d'Ivoire et Libéria). *Rev. Zool. Bot. afr.*, 88, 1 : 143-147.

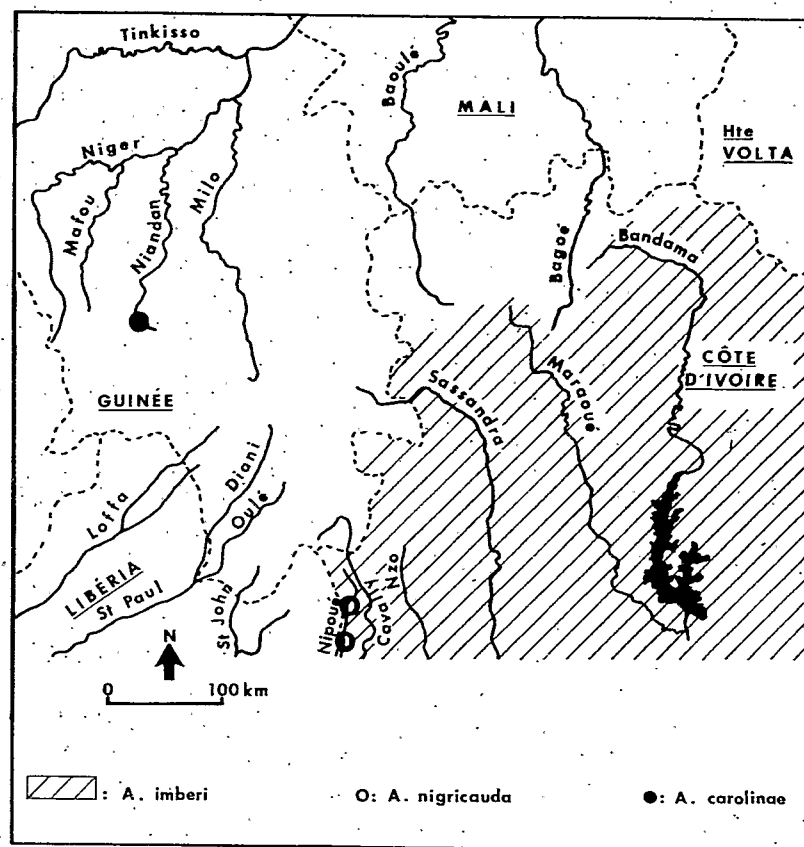


Fig. 3. — Limite occidentale de distribution d'*Alestes imberi* et lieux de capture d'*A. nigricauda* et d'*A. carolinae*.